



Assemblée générale Samedi 30 juillet 2022

10h - Saint-Mamet

Procès-verbal

PRESENTS	2
BILAN MORAL	2
CONCOURS 2021	2
<i>Lièvre – Parlan – 12/13 mars 2022</i>	2
<i>Chien de pied - St-Martin Cantalès - 9 avril 2022</i>	2
<i>Sanglier – meute – Champs/Tarentaine 26-27 mars</i>	3
BOUTIQUE	3
PARTENARIATS	3
COMMUNICATION	4
<i>Mailing adhérents</i>	4
<i>Facebook</i>	4
<i>Site @</i>	4
<i>Posters</i>	4
<i>Panneaux</i>	4
FORMATION JUGES	4
ASSISTANCES JURIDIQUES	4
SCHEMA DEPARTEMENTAL CYNEGETIQUE.....	4
ADHERENTS.....	5
BILAN FINANCIER	6
MANIFESTATIONS 2023	6
REMERCIEMENTS A FRANÇOIS TOYRE	7
QUESTIONS DIVERSES	7

Monsieur GUZINS, conseiller municipal, accueille les personnes présentes. Il rappelle son soutien à la chasse en général et à la pratique du chien courant en particulier. Après avoir remercié

- l'ACCA et la mairie de Saint-Mamet pour leur accueil,
- les adhérents et partenaires présents,
- les membre du CA pour leur engagement et leur travail,

le Président ouvre la séance.

Présents

Membres présents : 41 Procuration : 0

La feuille d'émargement est annexée.

Après avoir demandé si quelqu'un s'y opposait, il est décidé que les votes seraient faits à main levée.

Bilan moral

Concours 2021

Le contexte COVID a considérablement perturbé la planification initialement prévue... Les organisateurs des concours d'Arnac (rapprocher) et Massiac (lièvres) ont dû renoncer. Parlan a été décalé.

Lièvre – Parlan – 12/13 mars 2022

Points positifs	A améliorer
Joli territoire. Voies très compliquées le samedi. Des chasses le dimanche. Belle affluence. Organisateurs très contents. L'AFACCC15 a géré un article de presse.	Pas assez de juges Distance entre découplés souvent beaucoup trop longues (3/4h). Pas de boutique (et de bulletins d'adhésion !). Limite en lots d'accompagnement. Repas un peu cher. Peu de photos faites. Presse absente.

Chien de pied - St-Martin Cantalès - 9 avril 2022

Reporté d'une semaine à cause de la météo (neige).





Points positifs	A améliorer
Bonne affluence (300 repas). Beaucoup de jeunes concurrents. De très belles prestations. Les qualifiés ont brillé en Nationale ! Bon bilan financier	Gestion boutique compliquée (bénévoles) Juges qui se sont désistés au dernier moment. Presse absente et l'AFACCC n'a pas géré un article.

Points positifs	A améliorer
<p>ENORME affluence ! 1100 repas</p> <p>Jurys étoffés</p> <p>Présence boutique</p> <p>Photographes bien présents</p> <p>Relai direct sur réseaux</p> <p>L'AFACCC15 a géré un article de presse</p>	<p>2 lancés « seulement »</p>

Boutique

C'est un sujet important pour les adhérents mais difficile à gérer. La gestion demande un investissement conséquent et régulier tout le long de l'année et le jour des manifestations il faut pouvoir s'appuyer sur des bénévoles sérieux qui connaissent les produits et les tarifs.

Partenariats

	Enseigne	Avantages	Dépôt carnets de santé	Référent AFACCC15
AFACCC 15		- 10% sur les produits Solognac hors cartouches	non	Eric AURATUS
		Prix palette sur croquettes (tarifs en pj). Livraison sur Aurillac tous les mois. Gravure offerte dès 10 colliers achetés 1 paire de chaussette offerte pour l'achat de chaussures - 5% sur l'ensemble du rayon textile	oui	Guillaume PONSONNAILLE
		- 10% sur rayons chien (hors promo et électronique) - 10% sur les croquettes	non	Bruno WILINSKI
		Prix spéciaux sur les croquettes (tarifs en pj).	oui	Xavier CLAUD

Mylène DELAS (Comptoir Nature du Cantal) et Antoine HEMOND (Nature Dog 15) précisent leurs politiques pour les adhérents AFACCC15.

Des responsables de concours font part de difficultés à caler les engagements sur les lots avec Nature Dog 15 et des différents entre antennes qui polluent le travail partenarial => il faut qu'à la fin de l'été l'engagement auprès des concours soit clair et formalisé.

Communication

Mailing adhérents

Nous envoyons régulièrement des informations par mail (promo partenaires, actualités AFACCC15, ...).

Facebook

Plus de 2100 personnes sont abonnées à la page Facebook !

Site @

Nous ne manquons de personnes qualifiées et disponibles pour le monter et l'alimenter. La réflexion se poursuit.

Posters

La FACCC a fourni des posters « J'aime la chasse aux chiens courants, j'adhère à la FACCC » mais un peu tardivement dans la saison. La distribution se poursuivra à la rentrée dans les locaux de chasse.

Panneaux

Nous avons créé un panneau grand format qui présente l'AFACCC15, ses valeurs et les avantages à y adhérer. L'idée était de le placer dans les cabanes de parcs, stand d'entraînement de la FDC, chez les partenaires etc... Malheureusement l'impression sur « dur » est assez chère, nous cherchons des subventions pour les produire.

Formation juges

Le dimanche 24 juillet s'est tenue une formation juges à Ferrières-St-Mary. Elle a été dispensée par Fabrice BABUT et Guillaume PONSONNAILLE. 19 adhérents rejoignent ainsi le pool de juges de l'AFACCC15.

Assistances juridiques

3 dossiers ont été portés devant le service juridique de la FACCC qui demande un avis à l'AFACCC15. Problème, il s'agit d'un avis sur l'adhérent et non sur la nature du dossier. Pour l'AFACCC15 ; nous n'avons pas à juger d'un éventuel comportement général d'un adhérent lorsqu'il sollicite un service de droit. Si nous avons quelque chose à reprocher, la démarche aurait été celle de l'exclusion.

Nous regrettons vivement de ne pas avoir les éléments de contexte qui provoquent cette situation, surtout que certains pourraient demander un avis à l'AFACCC (FDC15 par exemple si le processus va au bout).

Le service « assistance juridique » doit se recentrer sur la défense de la pratique aux CC (discrimination par exemple, problème de voisinage, ...) et non pas sur « tous les problèmes » car en plus de déséquilibrer le budget de l'outil, la FACCC pourrait être discréditée localement (tension avec les territoires).

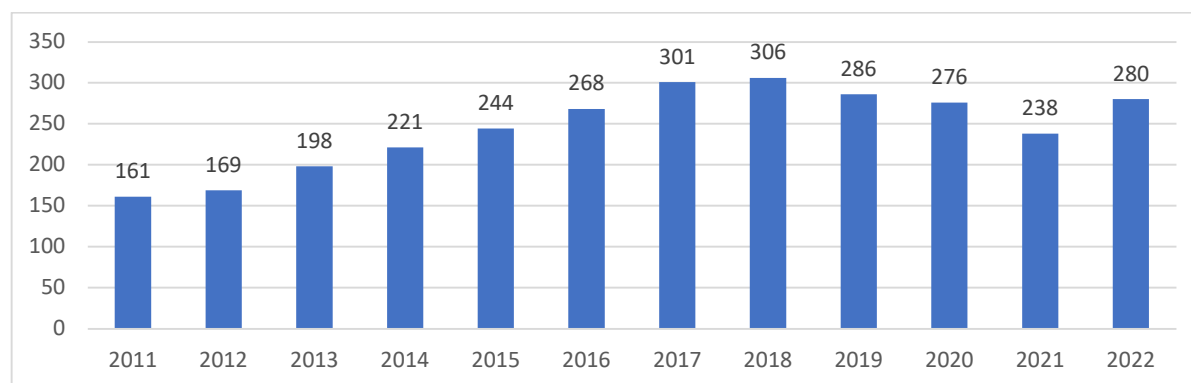
Schéma départemental cynégétique

L'AFACCC15 souhaitait se saisir du sujet pour consolider notre pratique et notamment l'entraînement. Plusieurs départements ont connu des avancées significatives (Haute-Loire, Doubs, ...). Nous avons rencontré la Fédération deux fois, nous lui avons envoyé un courrier explicitant très précisément notre approche et la demande.

Après avoir cru être entendu il faut se rendre à l'évidence, la Fédération des Chasseurs du Cantal est complètement fermée au sujet. Pire, elle exprime une position qui marque un important recul par rapport à ses positions précédentes (exemple du communiqué dans sa revue de juin 2011). En effet elle considère que même en période de chasse (janvier/février) l'autorisation est nécessaire...

Ceci est évidemment grave sur le fond mais aussi dangereux sur la forme. En effet, la FDC remplace la DDT dans la validation des Règlements Intérieurs de Chasse (RIC). L'AFACCC sera à l'écoute de ses membres, si des RIC sont en dehors des cadres sur ce sujet, elle n'hésitera pas à aller au contentieux en s'appuyant sur le service juridique de la FACCC.

Adhérents



On note une certaine reprise expliquée par le retour des manifestations mais nous sommes bien en dessous de 2017/2018.

Vote du bilan moral :	Pour : 41	Contre : 0	Abstention : 0
-----------------------	-----------	------------	----------------

Bilan financier

Dernière AG		Compte courant	4 738,60 €
		Livret	9 001,76 €
		TOTAL	13 740,36 €
Opérations 2021/2022			
<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Boutique AFACCC	689,35 €	Boutique AFACCC	1 972,50 €
Communication	46,82 €	Boutique FACCC	54,25 €
Frais AG, CA, ...	1 197,19 €	Adhésion FACCC	2 742,00 €
Juges (50% repas et nuitées)	126,00 €	Engagements	1 830,00 €
Geste adhérents	393,00 €		
Banque, assurance, carte grise...	31,58 €		
TOTAL	2 483,94 €	TOTAL	6 598,75 €
<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>			4 114,81 €
Au 30/06/2022		Compte courant	8 853,43 €
		Livret	9 006,26 €
		TOTAL	17 859,69 €
Manque :			
Repas juge Champs	290,50 €	Fond caisse	308,75 €
Repas juge Parlan			
Aide National pied	150,00 €		
Aide National pied	150,00 €		
Aide National pied	150,00 €		
CA juin	179,57 €		

Vote du bilan financier : Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

Manifestations 2023

- Meute lièvres / St-Mamet 28-29 janv. Resp. : Xavier CLAUD
- Meute sangliers / Riom 25-26 fév. Resp. : Patrick PONS
- Rapprocheurs / Arnac 4-5 mars Resp. : Nicolas BROUSSE
- Meute lièvres / Massiac 25-26 mars Resp. : Bruno WLINSKI / Marcel MOTTET
- Chien de pied / St-Martin-Cantalès 1^{er} avril Resp. : Cédric TENDRERIE

Une rencontre avec Faverolles a eu lieu le 16 juin. Ils se montrent intéressés par un concours lièvre mais après avoir échangé, ils souhaitent préalablement venir voir plus en détails l'organisation d'un concours avant de se lancer.

Plusieurs personnes regrettent qu'il n'y ait pas de concours chevreuils ou renards. Malheureusement personne ne se propose pour en organiser. N'hésitez pas à motiver des gens !

Remerciements à François TOYRE

Les conditions d'organisation de la dernière AG (contexte covid...) n'avait pas permis de faire ce geste à François. C'est au nom de toute l'AFACCC qu'il est ainsi chaleureusement remercié pour son engagement.



Questions diverses

Plusieurs idées sont émises, elles seront étudiées en CA :

- Cédric TENDRERIE évoque la possibilité d'organiser une fête du chien courant l'été prochain. La réflexion se poursuit, si elle se concrétise l'AG pourrait y être tenue.
- Faire des gobelets AFACCC15 sous sponsors.
- Les finances sont très saines, pourquoi ne pas lancer la fabrication de quelques grands panneaux à mettre au centre d'entraînement de la FDC et dans les cabanes de parc (cf plus haut).
- Organiser des réunions/présentations avec des intervenants spécialisés (nutrition, sanitaire, soins vétérinaires, reproduction ...).
- Faire des plaques de chenil AFACCC15 (plaque type « concours agricole » ou en métal découpé)

Le Président,
G.Ponsonaille